

COMMUNIQUE

**NAO 2019 (ET 2018) TRM :
ON NOUS PREND VRAIMENT POUR DES CONS !**

Le lundi 8 avril s'est enfin tenue la 2^{ème} réunion NAO 2019 pour le Transport Routier Marchandises.

L'ensemble des OS a, une nouvelle fois, demandé au représentant du Ministère du Travail (Président de séance) où en étaient les extensions des 22 accords de branche TRM et Activités Auxiliaires, dont celui des NAO TRM de 2018. Pour toute réponse, le Président de séance nous a annoncé que l'accord du 4 octobre 2017 posait problème par rapport aux ordonnances Macron. FO/UNCP a alors rappelé que l'accord du 4 octobre avait été signé par les 2 directeurs de cabinet de la Ministre du travail et de la Ministre du transport.

Les OP se sont alors offusquées du fait que cela entraînait une distorsion de concurrence entre transporteurs (tiens donc !!).

Elles ont alors fait leurs propositions de NAO TRM 2019 sur la base de l'accord NAO 2018 non étendu.

TLF : rien de plus que les 1,2% de la dernière réunion.

FNTR : + 1,6% sur l'ensemble des coef, GAR comprise.

OTRE : + 1,8% sur l'ensemble des coef, GAR comprise.

Pour l'ensemble des OP, pas de mandat sur la carence maladie ni sur un 13^{ème} mois conventionnel TRM.

FO/UNCP a rappelé que les négociations se devaient d'être loyales et sincères, ce qui en l'occurrence n'était pas le cas.

FO/UNCP a alors déclaré que les OP prenaient les salariés et les OS pour de la MERDE en faisant des propositions en deçà du niveau d'inflation de 2018. Qu'en période de pénurie de recrutement et d'attractivité dans les métiers du transport et pas seulement conducteurs, nous nous devons d'avoir une convention collective rénovée car obsolète aujourd'hui à l'exception de la Protection Sociale et du CFA.

FO/UNCP souligne et s'insurge sur le fait que si un accord est signé (applicable aux seuls signataires), il ne sera mis en application qu'au mois de juin, voire juillet, par conséquent, les augmentations proposées ne seraient plus que de 0,8 à 0,9% sur l'année 2019.

FO/UNCP prévient, gilets jaunes ou pas, s'il faut mobiliser pour aller chercher du salaire, nous n'hésiterons pas une seule seconde !

Paris, le 9 avril 2019,
Le Secrétaire Général,
Patrice CLOS

